

JURITICE

-- Documents d'accompagnement --

Documents  
d'accompagnement



**Les protocoles Droits  
d'auteur - Education  
nationale**

Régis Lechien  
jeudi 15 février 2007

Le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche a conclu, avec les titulaires des droits d'auteur et en présence du ministre de la culture et de la communication, cinq accords sur l'utilisation des œuvres protégées à des fins d'enseignement et de recherche, à raison d'un accord pour chacun des grands secteurs de la propriété littéraire et artistique : l'écrit, la presse, les arts visuels, la musique et l'audiovisuel.